

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Sarah-Valérie Frenette

<https://www.cadre21.org/membres/a3c4ba2c13be3b292e815c9a>

Date d'obtention : 2021-10-19 18:59:14

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens que la méthode d'intervention Sexto a été mise en place pour offrir des lignes directrices uniformes aux intervenants (un cadre) quant aux interventions à faire auprès des jeunes. Je retiens qu'en aucun prétexte, nous devons visualiser les images qui se trouvent sur les téléphones cellulaires et que cette méthode d'intervention concerne seulement les éducateurs travaillant dans les écoles secondaires. Cette méthode est un super moyen pour limiter la propagation des images et des vidéos intimes de nos jeunes qui fréquentent nos écoles secondaires.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation me permet d'avoir une marche à suivre claire qui me permettra d'agir rapidement dans le cas de sextos et d'avoir cadre qui me permet de suivre un protocole uniforme. Nous n'aurons plus à nous questionner sur quoi faire et quoi ne pas faire dans un cas de sextos, cela nous fera sauver beaucoup de temps et d'inquiétudes.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

- Importance de ne jamais regarder les images
- Importance de faire la différence entre un acte impulsif et un acte malveillant, agir ensuite en conséquences.
- Prendre en considération les 4 éléments essentiels (l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue) pour pouvoir bien juger de la gravité de la situation